

L'info G

Le journal
des locataires de
Grenoble Habitat

#74

JUILLET 2026

Le mot du président et du directeur général...

L'été est là, et pendant cette période nous restons présents pour gérer vos sollicitations et éventuels problèmes sur vos résidences. N'hésitez pas si vous en aviez besoin, l'accueil reste ouvert.

Il y a quelques semaines, nous avons changé de Conseil d'Administration (CA). Suite aux élections municipales, de nouveaux élus nous rejoignent et nous les remercions. Notre nouveau président qui co-signe ce mot, est Vincent Berlandis, il est élu à la ville de Grenoble et adjoint aux coopérations. Dans le début de son mandat, il place la proximité et votre satisfaction comme des priorités pour notre structure et pour tous ses collaborateurs. Nous allons continuer avec son soutien à tout faire pour que vous puissiez pleinement bénéficier d'un logement conforme à vos besoins.

Je me permets aussi ici de vous partager un mot personnel. J'ai rejoint Grenoble Habitat et la ville de Grenoble il y a un an maintenant et je reste touché par l'accueil qui nous a été fait par les Grenoblois. Tous les jours, je suis émerveillé par la beauté des paysages qui nous entourent sur la métropole. Je voulais aussi vous remercier pour les divers échanges que j'ai pu avoir avec les locataires que j'ai croisés. Merci pour le respect qui est présent dans nos échanges et pour votre patience face à des résolutions de soucis qui parfois vous touchent fortement (chauffage, ascenseurs, propreté). Exceptionnellement, j'ai aussi vu de l'agressivité toujours suite à une incompréhension ou des délais de traitement de réclamation trop importants. J'en suis désolé, tout en vous demandant de veiller à considérer les collaborateurs de Grenoble Habitat que vous pouvez croiser. Je peux simplement vous assurer qu'ils sont engagés et se démènent pour vous répondre. Parfois les situations sont complexes ou longues.

Sinon, vous élirez de mi-novembre à mi-décembre 2026 vos représentants, c'est un moment important qui vous permettra d'avoir des membres actifs dans notre CA et les instances qui gouvernent la vie de Grenoble Habitat.

En tant que président et directeur général, nous vous souhaitons un bel été et une douce rentrée.

Vincent Berlandis,
Président de Grenoble Habitat

Gabriel Sibille,
Directeur général de Grenoble Habitat



C'EST NOUVEAU CHEZ GH !

Votre avis compte

De juin à septembre, l'entreprise ISERBA mènera une enquête de satisfaction par sms à la suite de leurs interventions concernant les visites d'entretiens annuelles ou bien le dépannage lié à la robinetterie ou à la VMC. Les questions posées porteront sur la satisfaction générale de l'intervention, mais également sur la nature du rendez-vous, la qualité, le savoir-être du technicien et en cas de dépannage, sur la résolution du dysfonctionnement.

Si vous êtes concerné, nous vous encourageons à répondre à ce questionnaire, que vous recevrez par sms. **Votre avis est important pour nous, il nous permettra d'améliorer la qualité des interventions réalisées dans vos logements.** •



GRENoble
HABITAT



ICI ON AGIT...

RÉNOVATION

L'entretien du patrimoine, un engagement continu

DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOTRE PATRIMOINE, EN 2026, CE SONT PLUS DE 370 000 € QUI ONT ÉTÉ OU SERONT INVESTIS DANS LA RÉFECTION DES PARTIES COMMUNES.

Cela concerne 16 montées situées à Grenoble, Eybens et La Tronche. Un programme de travaux adapté à chaque montée, en fonction des besoins, qui porte notamment sur la réfection de la peinture, du carrelage, des sols et des murs, mais également sur la mise en place d'éclairages LED. Cette dynamique de valorisation des parties communes menée par le pôle réhabilitation de Grenoble Habitat est complémentaire au programme de réhabilitations énergétiques de certaines résidences. ●



Avant



Après

ATELIER

Un projet stratégique concerté

EN AVRIL, 5 REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES ONT PARTICIPÉ À UN ATELIER DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU PROJET STRATÉGIQUE DE GRENOBLE HABITAT INITIÉ DÉBUT 2026.

L'objectif ? Récolter leur vision et leur avis pour compléter la phase de diagnostic. Cet atelier s'est déroulé autour de 3 temps forts : les forces et les axes d'amélioration de Grenoble Habitat, les évolutions sociétales constatées ces dernières années sur lesquelles nous devons porter notre attention, et enfin les bonnes pratiques concernant notamment l'écologie et le vivre-ensemble. Une rencontre essentielle pour enrichir nos réflexions. ●



Question Réponse

Une question sur votre logement ? Un problème entre voisins ? **Grenoble Habitat vous accompagne.**

LA QUESTION

J'opte pour le prélèvement automatique, à quelle date puis-je être prélevé ?

Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement de votre loyer, voici les étapes à suivre.

- **Télécharger** le mandat de prélèvement SEPA sur notre site internet, dans la rubrique **ÊTRE LOCATAIRE > Bien vivre dans mon logement > Mon loyer et mes charges.**
- **Choisir** une date de prélèvement, soit le 5, le 8, le 12 ou le 16 du mois.
- **Envoyer** le document dûment rempli accompagné de votre RIB à :

locataire@grenoble-habitat.fr

Votre loyer sera prélevé chaque mois, en toute simplicité et sécurité. ●

LE CHIFFRE

Il y a
60 ans,

Grenoble Habitat a vu le jour via la création de la SAIEM Malherbe Olympique par la Ville de Grenoble et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Plus d'informations sur l'histoire de Grenoble Habitat dans le numéro d'octobre.



L'AGENDA

**MI-SEPTEMBRE
2026**

**LANCEMENT DE
L'ENQUÊTE SLS 2027**

Vous pourrez y répondre en ligne, sur la plateforme de télédéclaration dédiée, ou par courrier. Plus d'informations à venir en septembre sur www.grenoble-habitat.fr

4^E TRIMESTRE 2026

**LANCEMENT DE
L'ENQUÊTE
SATISFACTION
LOCATAIRE**

Conformément à son engagement, Grenoble Habitat renouvelle son enquête de satisfaction locataire. Un échantillon représentatif de locataires sera contacté par téléphone pour répondre à une série de questions au cours d'un entretien téléphonique d'une dizaine de minutes, concernant le logement, les parties communes, la relation locataire...

BON À SAVOIR

UNE CAMPAGNE DE RELANCE POUR L'ENVOI DE VOTRE **ATTESTATION D'ASSURANCE HABITATION** SERA MENÉE PAR IMANAGING DE JUILLET À SEPTEMBRE.

CE DOCUMENT EST OBLIGATOIRE ET DOIT ÊTRE REMIS À GRENOBLE HABITAT LORS DE LA SIGNATURE DU CONTRAT DE LOCATION ET À CHAQUE ÉCHÉANCE ANNUELLE.

VOUS RECEVREZ UN COURRIER DU PRESTATAIRE SUSMENTIONNÉ, CONTENANT LES MODALITÉS PRATIQUES POUR TRANSMETTRE VOTRE ATTESTATION EN COURS DE VALIDITÉ. VOUS POURREZ RÉPONDRE EN LIGNE, SUR LA PLATEFORME DÉDIÉE OU PAR COURRIER AFFRANCHI.



Du 15 novembre
au 15 décembre
2026

LE DOSSIER



Voter pour élire vos représentants des locataires

Du 15 novembre au 15 décembre 2026, chaque locataire est invité à élire les deux représentants qui siègeront au conseil d'administration de Grenoble Habitat. Élus pour 4 ans, vos représentants eux-mêmes locataires seront vos porte-parole pour défendre vos intérêts. N'oubliez pas de voter !

POURQUOI ÉLIRE DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES ?

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui porteront votre voix lors de décisions pour améliorer votre cadre de vie, lors des :

- **Conseils d'administration**, pour défendre vos intérêts concernant vos résidences et la vie dans les logements (budget, augmentation de loyer, réhabilitations, travaux...).
- **Commissions d'attribution**, pour statuer avec Grenoble Habitat sur les dossiers d'attribution ou de changement de logement.
- **Conseils de concertation locale**, pour approfondir les échanges et proposer des améliorations sur des sujets spécifiques de gestion locative (règlement intérieur d'habitation spécifique, entretien du patrimoine, charges locatives...).

COMMENT VOTER ?

Vous recevrez le matériel de vote début novembre, accompagné d'une notice explicative. Vous pourrez voter :

Par courrier

en déposant l'enveloppe T, contenant le bulletin de vote dans une boîte postale.

Par internet

en vous connectant sur la plateforme de vote en ligne, grâce à vos codes d'accès personnels.

Le dépouillement aura lieu **le mardi 15 décembre 2026**, sous contrôle du bureau de vote composé du président, du directeur général, de la directrice clientèle de Grenoble Habitat, d'un administrateur non-représentant des locataires et d'un représentant par association.

Les résultats seront communiqués les jours suivants, par voie d'affichage dans vos halls et sur le site de Grenoble Habitat www.grenoble-habitat.fr

3 BONNES RAISONS DE VOTER POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

- 1** Ils défendent vos intérêts au conseil d'administration de Grenoble Habitat.
- 2** Ils ont un vrai pouvoir de décision sur la stratégie et les sujets de gestion locative.
- 3** Ils sont eux-mêmes locataires et partagent votre quotidien.

**Votez pour
les représentants
des locataires
au conseil
d'administration**

Travaux, loyers, charges, entretien :
ils sont à votre écoute
et vous soutiennent au quotidien.





LA PAROLE

AUX FÉDÉRATIONS DE LOCATAIRES

CLCV Isère

Vos droits sont nos combats !

Fin 2026, auront lieu les élections HLM au sein de chaque bailleur social. Ces élections sont importantes car elles permettent d'élire tous les 4 ans les représentants de locataires au sein des instances des bailleurs sociaux.

Comme lors des précédentes mandatures, nous continuerons à vous défendre et à faire valoir vos droits. Votre soutien nous sera nécessaire. 1^{ère} fédération de locataires en 2022, nous comptons sur votre participation citoyenne pour nous soutenir.

L'administrateur-élu des locataires est un locataire comme vous, qui représente les locataires auprès de votre bailleur au sein de ses différentes instances. Votez CLCV !

04 76 22 06 38

isere@clcv.org
www.clcv-isere.org

31 rue Alfred de Musset
38100 Grenoble

CNL Isère

Des questions sur vos charges ?

Les charges locatives sont parfois difficiles à comprendre ou semblent injustifiées.

Mais chaque locataire a le droit d'obtenir des explications claires et de vérifier les sommes qui lui sont réclamées.

En cas de doute ou si vous souhaitez contester certaines charges, la CNL est là pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches.

Faites valoir vos droits et contactez-nous pour contrôler ensemble les charges locatives.

04 38 86 11 36

contact@cnl-isere.fr
www.lacnl38.com

6 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

CSF 38

La CSF en action à vos côtés

La CSF 38 est présente dans plusieurs quartiers sur des résidences de GH, comme à Malherbe, Villeneuve, Europole, Jean Macé, Presqu'île, etc.

Ses équipes militants/salariés participent à des concertations régulières avec le bailleur à l'échelle du quartier ou du patrimoine. Ses actions portent sur les améliorations du bâti, des logements et du cadre de vie, la maîtrise des charges locatives et la médiation bailleur/locataires.

Votre engagement à nos côtés est un gage de la réussite de nos actions.

04 76 44 57 71

udcsf38@la-csf.org
www.lacsf38.org

8 bis rue Hector Berlioz
38000 Grenoble

CGL 38

L'UDCGL38, un appui pour les locataires

En cas de difficulté ou de désaccord, les locataires peuvent compter sur l'UDCGL38.

L'association informe, conseille et défend leurs droits. Elle aide à comprendre les charges, accompagne dans les démarches et facilite le dialogue avec le bailleur. En cas de litige, elle peut aussi intervenir pour rechercher une solution.

Son objectif est de permettre à chacun de mieux comprendre sa situation et de privilégier des solutions fondées sur l'échange et la médiation.

07 68 45 89 70

06 59 73 58 36
cglisere@gmail.com
www.lacgl.fr

7 rue Malakoff
38000 Grenoble

DAL 38

Pas de volets, pas de loyer !

Dans beaucoup de nos logements pendant la canicule, les températures dépassent 30°, parfois jusqu'à 35°. Cette exposition prolongée peut provoquer coups de chaleur, déshydratation, augmente les risques d'AVC ou d'infarctus...

Une initiative appelée « pas de volets, pas de loyer ! » soutenue par le DAL demande à ce que la loi impose aux bailleurs l'installation de volets et de système de ventilation, faute de quoi le locataire aurait le droit de suspendre son loyer.

06 41 30 55 18

dal38@droitaulogement.org
www.droitaulogement.org

Chez Solidaires Isère
3 rue Federico Garcia Lorca
38100 Grenoble



DIRECTEUR DE
LA PUBLICATION

Gabriel Sibille,
Directeur général

RÉDACTION

**Service
communication**

www.grenoble-habitat.fr

GRENOBLE HABITAT

44 avenue Marcelin Berthelot
CS 82625 | 38036 Grenoble

locataire@grenoble-habitat.fr

04 76 84 03 44

